

La recherche et développement sociale : apparition, contours et principes

Social research and development: appearance, outlines and principles

Jade Omer, Marie Ferru, Meri Réale

Résumé : Face au vieillissement de la population, au changement climatique, à l'augmentation des inégalités, etc., des innovations doivent être développées. La complexité de ces défis implique de développer des innovations combinées, portées par une variété d'acteurs aux compétences, intérêts et visions souvent hétérogènes. Permettre la production et l'accélération de ces innovations devient un enjeu majeur auquel nous nous attachons en nous interrogeant sur les démarches de Recherche et Développement (R&D) sociale. Face au caractère peu stabilisé de ce concept, nous proposons, en nous appuyant sur une revue de littérature et la réalisation d'entretiens, de construire une grille conceptuelle opérationnalisable précisant les contours de la R&D sociale et d'accompagner les porteurs de projets, en attendant de dispositifs adaptés à leurs besoins.

Mots clés : recherche et développement sociale, innovation sociale, conceptualisation, grille

INTRODUCTION

Comme le rappelait Emmanuel Macron lors de sa présentation du plan « France 2030 » en octobre dernier, « la recherche et l'innovation sont essentielles pour faire face aux grands défis actuels ». Pour cela, rapprocher les mondes de la science de l'industrie - et plus généralement du monde socio-économique - apparaît comme une priorité des politiques publiques (i.e. les crédits Impôt Recherche, instituts Carnot, SATT, etc.). Dans ce contexte, la Recherche et Développement (R&D) est considérée comme un des moyens essentiels pour favoriser l'innovation (Klomp et Van Leeuwen, 2001; Mairesse *et al.*, 2005; Griffith *et al.*, 2006) en permettant « *d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications* ». Cette définition issue du manuel Frascati (1993) fait référence. Elle renvoie au développement d'innovations de natures très différentes - comme en témoigne l'utilisation du terme « homme, culture, société » - bien qu'actuellement les activités de R&D soient majoritairement orientées vers le développement de nouvelles technologies en s'appuyant sur les sciences dites « dures ».

La persistance des enjeux économiques (déindustrialisation, inégalités économiques, fractures territoriales, etc.) et la montée des enjeux sociétaux et environnementaux (énergie, vieillissement, logement, alimentation, mobilité, etc.) laissent entrevoir les limites du progrès technologique comme unique réponse aux situations de crise. C'est dans ce contexte que la notion d'innovation sociale (IS) a fait son apparition aussi bien dans les travaux académiques que dans les politiques publiques. La complexité et la transversalité des enjeux actuels impliquent cependant de penser des projets d'innovations combinant des innovations à la fois politiques, organisationnelles, technologiques, etc., et intégrant une diversité d'acteurs souvent hétérogènes, en termes de statuts, de compétences, d'intérêts ou de visions. Ces projets invitent ainsi, par les interdépendances qu'ils induisent entre une pluralité d'acteurs (publics, privés, ou

issus de la société civile) à l'émergence de cadres de coopérations spécifiques. Par ailleurs, ces innovations agissent très souvent à des échelles différentes afin d'articuler expérimentations territorialement situées et évolutions des cadres au niveau national.

Favoriser le développement de ces projets d'innovations sociales devient aussi complexe que crucial. Au delà de l'urgence à trouver des solutions aux défis actuels présentés précédemment, accompagner de tels projets répond à une véritable demande des acteurs souhaitant y prendre part compte tenu des freins spécifiques qu'ils rencontrent lors de leur développement (Omer et Ferru, 2022). Il devient ainsi nécessaire de développer une démarche scientifique, opérationnalisable et trouvant une véritable légitimité à l'image de la R&D technologique.

En dépit de l'importance de cet enjeu, ce n'est que depuis quelques années que les discours, activités socio-économiques et programmes politiques font référence à une R&D autre que technologique. En effet, on voit apparaître, dans la continuité de l'émergence des concepts d'innovation sociale (Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012; Besançon, Chochoy et Guyon, 2013; Douchet, 2019) et d'entrepreneuriat social (Battilana et Lee, 2014; Boutillier et Uzunidis, 2015; Chabaud et Slitine, 2021), celui de « R&D sociale » mais elle reste essentiellement circonscrite au monde de l'économie sociale et solidaire (ESS). Une analyse bibliométrique confirme de manière générale le faible intérêt des chercheurs pour la notion¹ : alors qu'une littérature conséquente s'était fortement développée autour de l'innovation technologique dans les années 1990 puis d'innovation sociale depuis quelques années, très peu d'articles mobilisent la notion de R&D sociale. On observe quelques travaux académiques précurseurs à l'international (Goulet-Langlois, Nichols et Pearman, 2021) mais le concept reste peu théorisé et il est également peu central dans les débats et préoccupations des secteurs politique, socio-économique et académique international.

¹ 34 articles intègrent dans leur titre ou dans leurs mots clés le terme « social research and development » selon les données du Web of Sciences (WoS) contre 3840 pour Google scholar ; 9 mobilisent le terme « social R&D » selon le WoS contre 527 selon google scholar. Les mêmes termes en français permettent d'identifier un nombre encore plus faible d'articles : 9 pour google scholar contre 0 pour le WoS.

Pour pallier ces manques, nous proposons de construire une grille conceptuelle opérationnalisable permettant de répertorier les différentes dimensions présentes dans une approche de R&D sociale. L'objet de notre propos est donc moins l'innovation sociale que la R&D sociale en tant que démarche d'accompagnement des projets d'IS. Dans ce cadre, nous proposons une grille à la fois conceptuelle et opérationnalisable de la R&D sociale, pour le développement d'un outil adaptable, i.e. prenant acte de la diversité des projets d'IS et des besoins d'accompagnement qui en découlent.

Pour ce faire, nous mobilisons une démarche itérative basée sur des allers-retours entre revues de littérature et travail de terrain. Plus précisément, une analyse de la littérature à la fois grise et académique, à l'international et en France, de la R&D permettra de comprendre le contexte d'apparition et la vision actuelle de la R&D sociale (section 2). Cette revue de littérature sera confrontée à des données qualitatives provenant d'une cinquantaine d'entretiens semi directifs auprès de différents acteurs intéressés par les démarches de R&D et de l'analyse d'un programme de recherche sur l'innovation et la R&D sociale (section 3). Nous en ferons ressortir différents éléments de caractérisation de la R&D sociale pour en faire découler une grille conceptuelle opérationnalisable (section 4).

LA R&D DANS LA LITTÉRATURE

GENESE DU CONCEPT DE R&D : CONSENSUS AUTOUR DE SA DIMENSION TECHNOLOGIQUE

La R&D, de la même manière que l'innovation, est appréhendée initialement et majoritairement sous un prisme technique et/ou technologique. Plus précisément, le concept d'innovation émerge dès les années 1900 avec la montée en puissance des grandes firmes industrielles. Ces dernières développent un nouveau mode de recherche et d'organisation, la R&D (Coste, 2006). Il n'est pas évident d'identifier l'origine exacte et le premier document dans lequel la R&D a été mentionnée pour la première fois, mais on observe que les chercheurs se sont rapidement concentrés sur l'analyse du lien entre dépenses de R&D et productivité économique (Griliches,

1979, 2000). Dans tous les cas, il apparaît que les fondements, la légitimité ou la pertinence même du concept n'aient jamais été étudiés en tant que tel. Les grandes orientations et les grands principes des activités de R&D sont inscrits dans le Manuel de Frascati, lequel fait référence au niveau international : “ *La recherche et le développement expérimental englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme de connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture, de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications* ” (OCDE, 1993). Le manuel précise que « *le terme R-D recouvre trois activités : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.* » D'autres manuels ont précisé et caractérisé certains éléments (i.e. manuel d'Oslo, manuel de Canberra, manuel BPT, etc.) amenant à retenir au final trois principes fondamentaux : 1) la production de connaissances nouvelles, 2) le caractère intentionnel et organisé de l'activité, 3) la combinaison de trois formes de recherche (fondamentale, appliquée et expérimentale).

DES PREMISSES DE LA R&D SOCIALE A L'INTERNATIONAL

L'utilisation du concept de « recherche et développement sociale » est plus récente et émerge pour la première fois sous sa traduction anglaise « social research and development » dans un rapport de 1977 intitulé « Social Research and Development of Limited Use to National Policy Makers » (Goulet-Langlois, Nichols and Pearman, 2021). Le concept est alors évoqué comme un outil de construction de politiques publiques (éducation, santé, etc.) basé sur l'utilisation des sciences humaines et sociales (SHS) pour la résolution de problématiques sociétales. La première référence académique apparaît ensuite en 1980 sous le format d'un livre rédigé par un sociologue américain, Jack Rothman. Dans son ouvrage intitulé « Social R&D : Research and Development in the Human Services » (Rothman, 1980), l'auteur s'inspire de la recherche industrielle et du développement technique, largement mobilisé à l'époque, pour identifier comment ce processus pourrait être adapté à la résolution de préoccupations sociales. La

méthode de R&D sociale telle que formalisée a pour principales cibles les personnes travaillant dans le champ de l'action sociale (« human service workers »), qui mettent en place des programmes d'intervention ou des technologies spécifiques. L'auteur propose grâce à ce concept un cadre permettant de faire le lien entre les chercheurs et les praticiens. Il montre également la manière dont les fonds nationaux de financement de la R&D sont orientés vers le développement de technologies qui ont un caractère plus tangible que des nouvelles politiques ou des avancées dans le champ du social. Dans ce processus, il identifie un rôle spécifique pour les chercheurs - la production de connaissances en vue d'une meilleure compréhension - et pour les praticiens - la production de résultats « concrets » aux retombées positives. Le processus de R&D sociale est formalisé par Rothman autour de quatre phases, six types de matériaux et cinq étapes opérationnelles, comme résumé dans le tableau 1. Ce premier travail de conceptualisation de la R&D sociale a été poursuivi avec Thomas sur l' « intervention recherche » (Thomas and Rothman, 1994).

Tableau 1 : Le processus de R&D sociale selon Rothman

Phases	Recherche/ extraction	Conversion/design		Développement		Diffusion
Matériaux	Recueil des données empiriques en sciences sociales	Conclusion consensuelle et généralisation	Concepts d'application (énoncés abstraits)	Concepts d'application plus délimités	Résultats pratiques, concepts affinés et adaptés	Large utilisation de la pratique, marketing
Étapes opérationnelles	Extraction, codification, généralisation	Traduction, conversion, design	Essai du pilote, mise en œuvre initiale	Expérimentation sur le terrain principal	Production/diffusion large	/

Source : Les auteurs, adaptation de J. Rothman (1980)

En dépit des critiques (Robinson et al., 1988), l'approche proposée par Rothman a été mobilisée quelques années plus tard notamment par des acteurs travaillant sur un programme de formation en prévention du suicide dans la province canadienne d'Alberta (Ramsay et al., 1990). Les auteurs montrent que la transformation des connaissances existantes sur le suicide en programmes de formation à la prévention du suicide peut être attribuée à l'application des

principes de R&D sociale formalisés par Rothman. Les auteurs démontrent que, grâce à la mobilisation des recommandations issues de la méthode de R&D sociale de Rothman, il est possible de transformer la recherche existante en pratiques et programmes d'application spécifiques.

Par la suite, dans le milieu académique et politique en Amérique du Nord principalement, le terme « social R&D » est repris et mobilisé de manière élargie par des acteurs hors du champ académique essentiellement (fondations, consultants, organisations non-lucratives, acteurs socio-économiques, etc.). Le terme « social R&D » est remobilisé à partir du début des années 2010, principalement au Canada. Plus précisément, les acteurs socio-économiques canadiens cherchent depuis 2015 à adapter les principes et pratiques de la R&D au contexte des organisations à finalité sociale pour augmenter leur capacité à générer des innovations sociales (Goulet-Langlois et al., 2021). Il est important de souligner qu'il n'y a que peu de lien entre la première période de travaux sur la R&D sociale (1970-1990) et la seconde (2010-aujourd'hui), comme en témoigne l'absence de citation aux travaux de Rothman (*ibidem*).

L'apparition et la diffusion de la notion de R&D sociale dans le contexte Nord Américain sont concomitantes au développement de travaux sur l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social (*ibidem*). La mobilisation du terme constitue une sorte de plaidoyer politique autour de l'innovation sociale et le moyen d'appuyer méthodologiquement la construction de projets à impact social. La majorité des connaissances produites autour de ce concept relèvent plutôt d'une littérature grise développée de manière significative depuis une dizaine d'années (rapports, documents, article de presse, de blog ou de revue, etc.). Dans ces travaux, des efforts de caractérisation et de définition de la R&D sociale sont réalisés, il n'y pas à ce stade de consensus mais six approches assez clairement identifiées - ouverte, méthodologique, innovation, transformation, sociétale, processus - comme résumées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Synthèse des approches de la R&D sociale en Amérique du Nord

Approches	Caractéristiques	Références
-----------	------------------	------------

Ouverte	Manière de réduire la distance entre la recherche et la pratique	<i>Tjebbes et al., 2020</i>
Méthodologique	Manière de générer des connaissances afin de développer et mettre en œuvre des solutions innovantes pour répondre à des problèmes sociaux, à travers la mobilisation de différentes étapes : conceptualisation d'un problème, identification d'une question de recherche, conception d'un protocole de recherche, revue de la littérature et des travaux des pairs, construction de prototypes et tests, itération de prototypes, documentation et diffusion des apprentissages	<i>Goulet-Langlois, et al., 2021</i>
Innovation	Variété de pratiques organisationnelles qui génèrent et utilisent systématiquement des connaissances pour développer des adaptations et des solutions innovantes aux problèmes sociaux, dans une logique de génération d'innovation sociale	<i>Goulet-Langlois, et al., 2020 (Mitacs research report)</i>
Processus	L'application intentionnelle des processus, des principes et des connaissances de la R&D industrielle dans le contexte des organismes à but non-lucratif	<i>Goulet-Langlois, et al., 2020 (Mitacs research report)</i>
Transformation	Modalité pour transformer l'existant : l'art et la science d'appliquer des processus de recherche et d'expérimentation en première ligne pour générer de nouvelles idées et innovations qui transforment les services, les produits, les organisations et, en fin de compte, les vies	<i>Ryan et al., 2018</i>
Sociétale	Manière de contribuer à l'intérêt général en combinant des compétences, la culture, et des savoir-faire qui sont intentionnellement appliqués pour apprendre, évaluer, affiner et mener des expériences pratiques en continu afin d'améliorer le bien-être social	<i>Rajasekaran, 2016</i>

En parallèle, d'autres auteurs s'interrogent sur la place et l'appréhension de la R&D par les acteurs publics et la manière dont cette dernière devrait être repensée face aux défis actuels notamment, en mentionnant les « mission-oriented R&D programs » (Foray, et al., 2012).

Cette analyse, non exhaustive, des travaux produits en Amérique du Nord autour du concept de R&D sociale révèle une absence de consensus sur ce que recouvre cette notion et la manière dont elle est mise en œuvre. D'autres approches à l'international semblent s'en rapprocher, à l'instar des travaux développés au Brésil autour du concept de « tecnologia social » (Saldanha,

Aguilar-Delgado et Pozzebon, 2019). Bien que la dimension recherche ne fasse pas l'objet d'explications spécifiques. En Australie également, The Australian Centre for Social Innovation (TACSI) réalise des recherches en lien avec ces sujets : il identifie l'écosystème de R&D sociale, ses composantes, incitations, modalités de coordination et d'innovation, les éléments dérivés de la R&D technologique, en mettant au centre le pouvoir du peuple. La R&D sociale y est principalement appréhendée comme une manière de relever les défis sociaux les plus difficiles.

UNE MOBILISATION RECENTE EN FRANCE PAR LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

En parallèle, en France, l'apparition et la mobilisation du concept de R&D sociale se sont faites progressivement et dans un contexte bien spécifique. On observe ainsi le foisonnement d'approches revêtant des atouts différents, mais présentant un certain nombre de similitudes (logique collective, recours à l'expérimentation pour produire de nouvelles connaissances, place accordée à la recherche...) qui participent au développement de l'approche de R&D sociale.

La « R&D sociale » est apparue, à notre connaissance, à partir de la fin des années 2000 et au début des années 2010 de manière concomitante avec l'essor de la notion d'innovation sociale (Klein, 2009; Richez-Battesti et al., 2012; Besançon et al., 2013; Laville et al., 2014; Prades, 2015; Browne, 2016, etc.). A cela s'ajoute la volonté de légitimer et de faire reconnaître des démarches scientifiques menées par des organisations sociales. Par exemple, l'association Siel Bleu ou la Scop Lisode, dans les années 2000, utilisent la recherche pour le développement de services non technologiques en vue de répondre à des enjeux de société (respectivement vieillissement en bonne santé et gestion de l'eau). Des organisations, identifiées comme appartenant au champ de l'innovation sociale, s'interrogent sur les modes d'accès aux financements couramment mobilisés pour le développement d'innovations technologiques, à l'instar du Crédit Impôt Recherche (CIR) ou du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI). Il

s'agit alors de faire bénéficier à des structures opérant dans le champ de l'utilité sociale, comme les services à la personne, la petite enfance, la précarité, l'inclusion sociale, etc., des dispositifs de soutien à l'innovation accessibles aux entreprises commerciales développant des innovations technologiques. C'est dans ce cadre que la notion de R&D sociale fait l'objet d'un premier effort de définition dans le contexte français.

A ce stade, les frontières définitionnelles entre les notions d'innovation et de R&D sociales sont extrêmement perméables voire inexistantes. Ce flou persiste avec la définition publiée en 2011 par l'Avise (2011) qui considère la R&D sociale comme « *un processus visant à mettre en œuvre une réponse nouvelle par rapport à l'état du marché et à la satisfaction de besoins sociaux* ». Cette définition entraîne une confusion avec les démarches d'innovation sociale, qui seront définies officiellement dans la loi n°2014-856 sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2014 en des termes très similaires.

A partir des années 2010, la notion de R&D sociale s'élargit et s'enrichit tout en se différenciant de l'innovation sociale. Certaines Régions françaises mobilisent des études et recherches pour participer à la définition de leurs politiques d'appui à l'innovation sociale (i.e. l'Agence de Développement et d'Innovation en Nouvelle-Aquitaine et la création d'un service innovation sociale). A cela s'ajoutent les nombreuses démarches, appels à projet et intérêt pour la recherche-action, recherche-intervention, recherche participative, etc. (Fontan, 2010; Aggeri, 2016; Bonny, 2010; David, 2000), lesquelles visent à rapprocher la recherche universitaire, les acteurs de terrain et la Société et se situent ainsi dans des approches relativement similaires.

Cette dynamique va favoriser l'émergence d'acteurs qui interviennent à la fois sur le champ scientifique et socio-économique et contribuent à la diffusion de démarches de R&D sociale (i.e. Ellyx, Institut Godin).

Le terme de R&D sociale est mobilisé dans les documents des appels à projets d'innovation sociale de certaines régions, faisant l'objet d'un effort d'appropriation et de définition entre les

acteurs en charge de ces dispositifs. Ainsi, dans un travail collectif, l'agence régionale d'innovation de Nouvelle-Aquitaine présente, en 2017, la R&D sociale comme un « *processus porté par une organisation avec une démarche de recherche (...) impliquant ses parties prenantes dans un but de transformation sociale* »². l'accent est particulièrement mis sur le caractère transformatif des actions menées via des démarches de R&D sociale. Parallèlement, l'utilisation du terme se fait en lien avec la structuration récente d'un marché de prestations intellectuelles sur l'innovation sociale. L'adoption du terme R&D sociale semble provenir d'une recherche de légitimation d'activités spécifiques réalisées par des acteurs issus de la recherche opérant au sein d'entreprises de l'ESS.

Les discours portant sur une valorisation des SHS, contribuent également à leurs hauteurs à l'intérêt grandissant pour la R&D sociale. Ces discours appartiennent au registre habituel des Universités et institutions comme le CNRS, qui ont largement développé depuis les années 2000 leurs capacités de transfert vers le monde socio-économique. En témoigne la création du Consortium de Valorisation Thématique Athena en 2013, des Innovatives SHS en 2015, ou encore l'attention plus soutenue des cellules de valorisation des universités et des SATT pour les SHS. Alors, le positionnement de la R&D comme un outil de transfert de connaissances académiques vers le développement de projets d'innovation sociale territoriaux spécifiques prolifère, à l'image du positionnement et des activités de l'institut Godin (Chochoy, 2015) ou de celle du Centre d'Innovation Sociales Clermont Auvergne (CISCA) qui se définit comme « *un centre de R&D territoriale sous forme associative qui a pour mission d'accompagner dans une posture d'intermédiation les démarches collectives à l'échelle du territoire du Puy de Dôme, en vue de faire émerger des dispositifs et des expérimentations, à visée de transformation*

² Voir le document de présentation de la journée « Caractéristiques de la R&D sociale-Nouvelle-Aquitaine 2017. La R&D sociale : quelle valeur ajoutée ? Quelle utilité, qui, comment, pourquoi faire ?, 7 p.

écologique, sociale et démocratique sur son territoire ». Ici, la R&D sociale est appréhendée comme un outil pour transférer des connaissances académiques vers le terrain.

On note une utilisation du concept de R&D sociale par des acteurs privés, qui créent par exemples de nouveaux postes pour développer leurs démarches de R&D sociale, à l'image de la coopérative funéraire Syprès qui a ouvert un poste d'ingénieur de recherche en innovation sociale. Aussi, des productions spécifiques récentes sur le sujet de la R&D sociale, comme le numéro spécial de la revue horizons public intitulé « La R&D publique et sociale, une nouvelle manière de réformer ? » (*Horizons publics*, 2021) ainsi que de manière plus lointaine la parution dans le journal alternatives économiques d'un article nommé « une « R&D » sociale » (Chibani-Jacquot et Nahapétian, 2018), témoignent de l'intérêt du milieu socio-économique pour cette thématique.

Même si peu d'outils renvoient spécifiquement à la R&D sociale, un ensemble de démarches participent au croisement recherche - ingénierie d'innovation sociale : il s'agit notamment des démarches de recherche-action et de recherche-intervention (Gonzalez-Laporte, 2014), des approches d'innovation ouverte ou participative de type Living Lab (Béjean, et al., 2021), des démarches d'expérimentation sociale mêlant acteurs socio-économiques et acteurs de la recherche, du design social ou des politiques publiques (Soyer, et al., 2021).

APPREHENSION ET PRATIQUES DES ACTEURS DE LA R&D

Nous proposons de confronter cette revue de littérature à des éléments de terrain issus de l'analyse d'une cinquantaine d'entretiens réalisés auprès d'acteurs divers d'une part et de programmes de recherche sur l'innovation et la R&D sociale d'autre part.

Des porteurs de projets d'innovation sociale (26), accompagnés ou non, présentant différents degrés de maturité (émergent, en cours ou matures) et portant sur des thématiques et territoires variés, ont tout d'abord été interrogés. Des entretiens avec des porteurs de projets revendiquant

explicitement la réalisation d'une démarche de R&D sociale (8) et de R&D technologique (3) ont également été conduits pour identifier les pratiques de la R&D et les spécificités de la R&D sociale. En complément, des entretiens semi-directifs (14) auprès de chercheurs académiques ont été réalisés sur leur vision de la R&D sociale et autres démarche de recherche (recherche action, recherche intervention, recherche fondamentale, etc.). C'est bien une analyse critique du discours des acteurs qui a permis de capter des éléments spécifiques imperceptibles en mobilisant une approche quantitative. Dans chaque entretien, les acteurs ont été interrogés sur 1) la dimension recherche ; 2) la dimension application ; 3) le lien avec la Société ; 4) la place des acteurs ; 5) les innovations projetées. Le tableau 2 fait une synthèse des entretiens réalisés.

Tableau 3 : Synthèse des entretiens réalisés

	Nature des personnes interrogées	Nb de personnes interrogées	Eléments abordés
Sans accompagnement	Porteurs de projet d'IS mature	9	-genèse du projet -développement du projet -place de la recherche -place de l'expérimentation
	Porteurs de projets de R&D technologique	2	- développement du projet -parties prenantes du projet -finalités de la R&D -difficultés rencontrées
Avec accompagnement	Porteurs de projets d'IS avec R&D sociale non revendiquée	17	-ambition du projet -genèse du projet -parties prenantes du projet -développement du projet
	Porteurs de projets d'IS avec R&D sociale revendiquée	7	-genèse du projet -appréhension de la R&D sociale -parties prenantes du projet -développement du projet -freins rencontrés
	Porteurs de projet de R&D sociale ayant échoué	1	-ambition du projet -genèse du projet -parties prenantes du projet -développement du projet
	Chercheurs académiques en SHS impliqués dans la R&D	14	-appréhension de l'innovation et de la R&D sociale -historique de l'innovation et de la R&D sociale -processus et finalités de la R&D sociale
Total		50	

L'analyse des entretiens réalisés est complétée par une étude approfondie de programmes de recherche sur l'innovation et la R&D sociale amorcés par une Scop créée en 2014 pour accompagner une pluralité d'acteurs (privés, publics) souhaitant développer des projets d'innovation sociale ou mettre en place des approches de R&D sociale. Le choix a été réalisé de s'intéresser à ces programmes de recherche, ces derniers étant les seuls à notre connaissance à traiter les thématiques de l'innovation et de la R&D sociale de manière concomitante. De plus, la facilité d'accès aux données de ce programme a motivé ce choix.

DES ELEMENTS SAILLANTS ISSUS DES ENTRETIENS

L'analyse des entretiens réalisés auprès des différents acteurs interrogés, mettent en évidence plusieurs grands éléments. Tout d'abord, certains projets semblent s'appuyer largement sur de la recherche : « *Tous les éléments qui composent notre projet reposent sur de la recherche* ». Certains principes et philosophies des projets sont directement inspirés des théories ou approches développées par la recherche académique sur des thématiques spécifiques, comme l'illustre le verbatim suivant : « *On s'inscrit dans l'économie bleue, l'économie circulaire, tout ce qu'a produit Edgar Morin autour de la pensée complexe* ». De manière plus précise, les projets d'innovation sociale peuvent reposer sur des concepts développés dans une logique scientifique : « *Ce qui est central dans notre approche c'est l'entrepreneuriat coopératif de territoire* ». La place de la recherche dans le développement de projets d'innovation sociale est aussi identifiée dans la méthodologie dont les idées et solutions innovantes vont être expérimentées notamment en s'appuyant sur un protocole : « *Les expérimentateurs regardent et suivent le protocole (l'objectif est d'avoir des résultats scientifiquement solides)* ».

L'analyse du discours des acteurs interrogés a également permis de faire ressortir des éléments relatifs au besoin d'expérimentation et de teste des solutions pensées : « *On a besoin de faire des expérimentations prendre le risque, tester des choses...* ». Il a également été mis en évidence la nécessité de passer par une phase de construction de prototypes et de pilote : « *Pour*

l'instant, notre projet est un concept, un prototype ». S'ajoute à cela, la logique d'essais et d'ajustements en fonction des résultats objectivés obtenus dans une approche itérative : « *On va pouvoir tirer des apprentissages et refaire mieux* ». De plus, la dimension d'application a aussi été abordée en se référant à des logiques d'insitutionnalisation et de passage à l'échelle des projets d'innovation sociale : « *On doit pouvoir travailler à une échelle plus grande d'engagement citoyen, en promouvant la filière, partageant des solutions plus générales donc c'est pour ça que ça a du sens aussi de nous faire sortir de la lorgnette purement solution technique* ».

En addition, la dimension sociétale des projets menés a été abordée par les acteurs. La réalisation des projets s'appuie de manière significative sur la réponse à un besoin sociétal spécifique pour lequel il n'y ait pas de réponse apportées à la hauteur de l'enjeu : « *J'avais simplement l'envie de répondre à un besoin que j'avais identifié comme important pour moi et qui à mon sens devait être partagé par d'autres* ». Il semblerait alors qu'une vision partagée des actions à mettre en œuvre par les acteurs engagés dans le projet soit essentielle : « *Il y a des enjeux communs, et on a un intérêt pour la pérennité de la solution à y aller ensemble et à proposer des solutions globales* ». La possibilité de répondre au besoin sociétal initialement visé de manière cohérente et satisfaisante est également un élément important pour les acteurs : « *On veut faire évoluer les politiques régionales, inspirer les politiques publiques, faire évoluer les mentalités sur l'emploi inclusif* ». Pour finir sur la dimension sociétale des projets d'innovation sociale, la capacité de changement profonds existante derrière chaque projet ressort comme un élément central : « *Transformer la terre en commun ça me paraît une utopie vers laquelle il faut aller* ».

Le besoin de travailler en collectif pour développer les projets est également ressorti comme un point important dans les entretiens. Le portage du projet par différents acteurs dans une approche collective a été plusieurs fois mentionné, cela a pu être abordé de cette manière :

« Notre ambition c'est vraiment d'avoir des collègues d'acteurs publics, d'acteurs privé, de citoyens qui participent à la gouvernance du projet. ». Les collectifs porteurs des projets semblent mettre un point d'honneur pour que les retombés d'externalités positives du projet existent au-delà du collectif et profitent véritablement à la Société : « Nous voulons lutter contre la crise du logement en permettant aux bénéficiaires d'épargner de l'agent, et ainsi de lutter contre la source vectrice du plus d'inégalités en France ». Le besoin de mettre en place des cadres pertinents pour que tous les membres du collectif puissent coopérer ensemble ressort également : « On doit trouver assez rapidement, un contrat, une sorte d'engagement, qui nous permettent d'avancer rapidement ». Il est également mis en exergue la nécessité que les parties prenantes du projet collectifs puissent être rétribuées à la hauteur de leur investissement dans le projet : « On veut une structure commune pour qu'on ait vraiment un intérêt à travailler ensemble, à construire le modèle économique qui soit gagnant-gagnant ».

Le caractère innovant des projets menés semble pour finir central pour les acteurs interrogés. Pour résoudre un enjeux sociétale et développer une innovation sociale en capacité d'y répondre, il semble important de penser des innovations de différentes natures : « On veut articuler nos différentes solutions en travaillant sur les conditions de leur mise en œuvre pour vraiment créer un écosystème ». De plus, l'articulation de différents échelons territoriaux paraît un éléments important à traiter : « On a besoin d'articuler le global et le local, on percute les problématiques de société quand on se préoccupe des territoires ». Les porteurs de projet interrogés mettent aussi en exergue l'inscription dans le temps long de leur projet dans une logique de pérennisation : « On va travailler sur ce projet pendant très longtemps ». Les incertitudes liées au caractère novateur des projets ont été pointé du doigt : « On a clairement des contraintes réglementaires, techniques, organisationnelle à l'échelle du territoire ». Ces incertitudes liées au développement du projet, sont corrélées au caractère novateur des projets d'innovations sociales étudiés : « Le projet est tellement en rupture avec ce que l'on connaît,

qu'il est primordial d'acculturer les personnes, démontrer la preuve que le concept fonctionne ».

Ces différents éléments issus des entretiens réalisés ont permis de proposer des éléments de définition d'une grille de R&D sociale (section 4).

L'ANALYSE DE PROGRAMMES DE RECHERCHE

L'analyse d'éléments issus de programmes de recherche sur l'innovation et la R&D sociale, réalisés à partir de 2014 par la Scop Ellyx et poursuivis depuis 2019, ont permis d'identifier des éléments spécifiques aux démarches de R&D sociale. Un premier programme a été réalisé de 2014 à 2019 et un second est en cours de réalisation depuis 2019. Les éléments d'analyse ont pu être collectés grâce à une quinzaine d'échanges avec les responsables des programmes.

Le premier programme a été réalisé en s'appuyant sur l'accompagnement d'une centaine de projets d'innovation sociale. L'analyse de cette première vague de projets accompagnés semble mettre en exergue une certaine hétérogénéité dans la capacité de transformation et donc dans la capacité à répondre aux enjeux sociétaux, en fonction des configurations de chaque projet (thématique, localisation, acteurs en présence, antériorité...). Elle montre également que pour atteindre un certain niveau de rupture sociétale, la nécessité d'un changement de paradigme sociétale, c'est à dire une modification dans la manière de se représenter la réalité, de penser et dans la façon d'agir est nécessaire. De plus, pour atteindre une certaine rupture, il semblerait nécessaire d'intégrer dans un projet différentes formes d'innovations (économique, politique, organisationnelle, juridique, etc.) et un cadre d'interactions entre des acteurs nécessairement hétérogènes (en termes de statuts, de compétences, d'intérêts ou de visions). Pour ce faire, une véritable coopération, allant au delà d'une simple division du travail, entre les acteurs impliqués dans ces différentes innovations (inhérente au même projet) apparaît indispensable. Enfin, les projets permettant un certain degré de rupture et transformation sociétale semble devoir réaliser

des expérimentations territorialement situées, qui tendent vers le développement du projet au niveau national.

Ces différents critères sont au cœur du second programme d'accompagnement des projets d'innovation sociales ; il a été mis en place depuis 2019 et est encore actuellement en cours. Cette seconde vague de projets sont accompagnés avec comme objectif de développer des « innovations sociales dites de rupture » en mettant en place les critères "de succès" précédemment identifiés, c'est à dire favoriser le développement d'innovations combinés basées sur des collectifs d'acteurs hétérogènes et leur experimentation à un niveau local puis national. Le programme n'étant pas encore finalisé, il est difficile de donner des résultats définitifs, il est néanmoins possible d'identifier à ce stade la difficulté pour la quinzaine de projets étudiés de travailler de manière concomitante et sur le long terme sur les différents critères « de succès » pour tendre vers de l'ISR.

VERS UNE GRILLE CONCEPTUELLE ET OPERATIONNALISABLE DE LA R&D SOCIALE

PROPOSITION D'ELEMENTS DE DEFINITION

Face au manque de consensus autour du concept de R&D sociale dans la littérature académique et dans les discours et rapports des acteurs socio-économiques, un effort de définition semble nécessaire.

1) La R&D sociale s'apparente à un ensemble *d'activités déterminées par leur finalité, à savoir la génération d'innovations sociales.*

2) Ce processus s'inscrit dans une *démarche scientifique* alliant recherche fondamentale et développement expérimental, ainsi qu'une démarche appliquée visant à contribuer à la résolution d'une problématique sociétale identifiée.

3) La R&D sociale aboutit à la *conception et l'expérimentation* de nouveaux services, produits, méthodes, politiques publiques, modes d'organisations ou encore modèles économiques, généralement en les combinant au service d'un même objectif.

4) Cette démarche se déroule dans une *logique de coopération* entre une hétérogénéité d'acteurs : entreprises, organisations publiques et collectivités territoriales, universités, associations, collectifs de citoyens...

Ces éléments permettent de spécifier et clarifier la finalité de la R&D sociale qui est de participer à la résolution d'enjeux sociétaux en s'appuyant sur des innovations spécifiques. Ces enjeux étant complexes et interconnectés, il est essentiel de raisonner en matière de combinaison d'innovations de différents types (Meynard, 2017). La diversité des actions à mener implique un travail de coopération entre des acteurs hétérogènes (Laurent, 2018). Pour ce faire, la mobilisation de la recherche et du développement expérimental comme dans la R&D classique, semble être une approche pertinente dans le sens où les innovations ont un degré de nouveauté et d'incertitude fortement élevé (OCDE, 1976). Néanmoins, les expérimentations ayant lieu au sein de la Société (et non dans un laboratoire fermé comme dans la R&D technologique), la phase expérimentale nécessite des adaptations et des conditions de réalisation complexes à réunir, qui mobilisent en amont l'ensemble des parties prenantes de cette démarche. Ces éléments proposés permettent de différencier l'approche de R&D sociale d'autres pratiques qui peuvent sembler similaires mais qui ont une nature et une finalité différentes, comme, en premier lieu la R&D technologique, mais aussi les différentes modalités de recherche (fondamentale, action, participative, etc.). Elle se distingue de la recherche et développement technologique, principalement par la divergence entre les finalités, qui vise d'un côté le progrès technique et technologique et la rencontre des innovations générées par le marché et de l'autre, la réponse à un besoin sociétal peu ou mal satisfait. Elle se distingue également de la seule recherche fondamentale qui a pour objectif de produire des connaissances

nouvelles à travers la compréhension des phénomènes naturels, sociaux ou humains, et la mise en place de théories ou de modèles explicatifs, mais sans en envisager une application ou une utilisation particulière (Bimbot and Martelly, 2009). Bien que s'appuyant et se nourrissant des connaissances et concepts produits par cette dernière, la R&D sociale est directement liée à une application définie et anticipée, que ce soit un service (par exemple, activités d'un garage solidaire), une politique publique (règlement d'intervention d'une collectivité dans le champ de la mobilité inclusive), ou un produit (voiture écologique et low tech à bas coût, pouvant être facilement accessible pour des ménages à faible revenus). Ensuite, elle ne s'apparente pas à la recherche-action, terme largement diffusé et mobilisé dans le champ des sciences humaines et sociales, depuis son initiation par Lewin (Lewin, 1946), qui est communément appréhendée comme une manière de mettre l'accent sur la contribution des connaissances produites au changement de l'environnement social étudié (Allard-Poesi and Perret, 2004). Malgré le fait que tout comme la recherche-action, la R&D sociale ambitionne l'amélioration des pratiques, la R&D sociale vise en priorité le développement des innovations (Loiselle and Harvey, 2007). La recherche-action peut avoir comme objectif de « produire des connaissances scientifiques sur les situations étudiées » (Martin-Scholz, 2017), la R&D sociale se positionne différemment, elle invite à produire des connaissances scientifiques en expérimentant et testant des situations nouvelles, dans une visée d'innovation sociale. Dans la recherche-action, le chercheur est placé au cœur du dispositif de création de connaissances en interaction étroite avec l'acteur social ou socio-économique ; dans la R&D, c'est l'acteur social ou socio-économique qui agit d'abord à partir d'expérimentation de terrain et qui en extrait des connaissances, en interaction avec le chercheur qui veille à la pertinence des protocoles scientifiques mis en place. Enfin, la R&D sociale diffère de la recherche participative qui a pour objectif de produire des connaissances scientifiques avec des acteurs non-scientifiques-professionnels, ces derniers pouvant contribuer

à tout ou partie des étapes de la recherche comme la définition du problème, la collecte de données, l'analyse des résultats, la communication des résultats...

Tableau 4 : Les différentes formes de recherche

	Finalité	Objectifs
R&D technologique	Progrès technique et technologique	Innovations
Recherche fondamentale	Comprendre des situations existantes	Connaissances théoriques nouvelles
Recherche action	Changer l'environnement social étudié	Résolution des situations complexes
Recherche participative	Produire des connaissances scientifiques avec des acteurs non-scientifiques-professionnels	Connaissances nouvelles
R&D sociale	Répondre à des enjeux sociétaux	Innovations sociales

UNE GRILLE DE CONCEPTUALISATION OPERATIONNALISABLE

La grille proposée recouvre un quadruple objectif. Premièrement, elle a pour objet de proposer des éléments scientifiques et objectivables de la R&D sociale pour les acteurs académiques. Deuxièmement, elle doit permettre de guider les acteurs qui s'inscrivent dans une dynamique d'innovation sociale et qui veulent mobiliser des activités de R&D sociale à identifier les éléments spécifiques à travailler. Troisièmement, cette grille doit permettre de guider les acteurs qui accompagnent et appuient les dynamiques d'innovations sociales et qui souhaitent s'inscrire dans des approches de R&D sociale. Enfin, elle doit faire reconnaître l'existence de pratiques s'inscrivant dans des logiques de R&D sociale en particulier pour l'écosystème de soutien à l'innovation.

Pour englober tout ce que représentent les activités de R&D sociale, la grille centralise des éléments de différentes natures en lien avec l'analyse des entretiens réalisés et les éléments de définition proposés. L'analyse de verbatims issus de la cinquantaine d'entretiens réalisés, a permis d'identifier des éléments spécifiques. Le regroupement de ces éléments spécifique

découle vers l'identification de cinq critères généraux (recherche, application, Société, acteurs innovations). Les deux premiers critères relatifs à la présence de la dimension de recherche ainsi que de la dimension d'application sont directement inspirés de la définition de R&D formalisée par l'OCDE. Ces éléments se retrouvent également dans la vision de certains chercheurs et acteurs comme peut l'exprimer ce verbatim « *la R&D sociale c'est faire le lien entre le monde conceptuel (questionner les choses en profondeur) et le monde opérationnel (état de l'at de ce qui existe, tester et mettre en place des outils)* ». Le troisième critère faisant référence à la finalité sociétale dans laquelle doivent s'inscrire les démarches de R&D sociale provient lui des définitions existantes sur la R&D sociale ainsi que du discours des acteurs et des chercheurs, cet aspect a été mentionné par exemple comme cela « *la R&D sociale c'est contribuer de manière positive à un changement de société* ». Le quatrième et le dernier critère sélectionné est plus spécifique à la trajectoire d'ISR issus des programme de recherche analysés dans cet article. La nécessaire coopération entre des acteurs ainsi que le caractère innovant spécifique recouvrent les derniers critères et sont issus des pratiques et ambitions des acteurs ainsi que des éléments d'analyse du programme de recherche. Ils ont pu être exprimés de cette manière par les acteurs : « *la R&D sociale c'est la collaboration entre les universités, les structures de l'ESS et des collectivités territoriales* », « *Il faut absolument travailler sur l'articulation de nos différentes solutions en travaillant sur les conditions de mise en œuvre des solutions* ». La présence d'éléments s'inscrivant dans ces cinq dimensions proposées, est selon nous nécessaire pour pouvoir revendiquer s'inscrire dans une démarche de R&D sociale. Si un critère n'est pas validé, nous ne pouvons alors pas parler de R&D sociale. Le tableau ci-après les résume dans la grille conceptuelle et opérationnalisable de la R&D sociale que nous proposons.

Tableau 5 : Grille conceptuelle de la R&D sociale

Illustrations issues des verbatims	Éléments spécifiques	Critères
<i>« Tous les éléments qui composent notre projet reposent sur de la recherche »</i>	Place de la recherche	Recherche
<i>« On s'inscrit dans l'économie bleue, l'économie circulaire, tout ce qu'a produit Edgar Morin autour de la pensée complexe »</i>	Réalisation d'un état de l'art	
<i>« Ce qui est central dans notre approche c'est l'entreprenariat coopératif de territoire »</i>	Appui sur un concept spécifique	
<i>« Les expérimentateurs regardent et suivent le protocole (l'objectif est d'avoir des résultats scientifiquement solides) »</i>	Présence d'un protocole de validation	
<i>« On a besoin de faire des expérimentations prendre le risque, tester des choses... »</i>	Recours à l'expérimentation	Application
<i>« Pour l'instant, notre projet est un concept, un prototype »</i>	Pilotes expérimentaux	
<i>« On va pouvoir tirer des apprentissages et refaire mieux »</i>	Ajustement	
<i>« On doit pouvoir travailler à une échelle plus grande d'engagement citoyen, en promouvant la filière, partageant des solutions plus générales donc c'est pour ça que ça a du sens aussi de nous faire sortir de la lorgnette purement solution technique »</i>	Systématisation possible	
<i>« J'avais simplement l'envie de répondre à un besoin que j'avais identifié comme important pour moi et qui à mon sens devait être partagé par d'autres »</i>	Réponse à un besoin sociétal	Société
<i>« Il y a des enjeux communs, et on a intérêt pour la pérennité de la solution à y aller ensemble et à proposer des solutions globales »</i>	Horizon partagé des actions à mettre en place	
<i>« On veut faire évoluer les politiques régionales, inspirer les politiques publiques, faire évoluer les mentalités sur l'emploi inclusif »</i>	Potentiel de réponse perçu	
<i>« Transformer la terre en commun ça me paraît une utopie vers laquelle il faut aller »</i>	Transformation projetée	
<i>« Notre ambition c'est vraiment d'avoir des collègues d'acteurs publics, d'acteurs privé, de citoyens qui participent à la gouvernance du projet. »</i>	Portage collectif de la dynamique	Acteurs
<i>« Nous voulons lutter contre la crise du logement en permettant aux bénéficiaires d'épargner de l'agent, et ainsi de lutter contre la source vectrice du plus d'inégalités en France. »</i>	Génération de valeur pour la Société	
<i>« On doit trouver assez rapidement, un contrat, une sorte d'engagement, qui nous permettent d'avancer rapidement »</i>	Cadre de coopération entre le collectif	
<i>« On veut une structure commune pour qu'on ait vraiment un intérêt à travailler ensemble, à construire le modèle économique qui soit gagnant-gagnant »</i>	Partage de la valeur générée entre le collectif	

<i>« On veut articuler nos différentes solutions en travaillant sur les conditions de leur mise en œuvre pour vraiment créer un écosystème »</i>	Pluralité d'innovations	Innovations
<i>« On a besoin d'articuler le global et le local, on percute les problématiques de société quand on se préoccupe des territoires »</i>	Articulation d'échelles d'actions	
<i>« On va travailler sur ce projet pendant très longtemps »</i>	Temporalité de mise en place	
<i>« On a clairement des contraintes réglementaires, techniques, organisationnelle à l'échelle du territoire »</i>	Incertitude des solutions	
<i>« Le projet est tellement en rupture avec ce que l'on connaît, qu'il est primordial d'acculturer les personnes, démontrer la preuve que le concept fonctionne »</i>	Caractère novateur	

CONCLUSION

Malgré la présence de marques d'intérêt pour la R&D sociale de la part des sphères politique et socio-économique, les efforts de caractérisation de la R&D sociale menés en France et à l'international restent minimes. La R&D sociale est encore peu conceptualisée. La mobilisation marginale de ce concept témoigne de sa nouveauté et des balbutiements relatifs à sa définition. Le champ de recherche sur la R&D sociale est donc encore très marginal, cela peu s'apparentée à une phase pré-paradigmatique, dans laquelle une multitude de définitions, de théories plus ou moins contradictoires se concurrencent sans qu'aucune ne s'impose aux autres. Dans ce travail, nous avons cherché à proposer des éléments permettant d'identifier les contours de la R&D sociale. Il s'agit de proposer une définition élargie, qui rend compte de l'ensemble des activités de création de connaissances nouvelles au sein de la Société en s'appuyant sur de la recherche. Les éléments proposés, issus à la fois d'une analyse théorique des connaissances sur la R&D sociale ou non et d'une investigation empirique par entretiens approfondis, apportent une conceptualisation spécifique. Il découle de ces analyses, la proposition d'une grille conceptuelle permettant de guider le développement de projets d'innovation sociale dans une logique de R&D sociale.

La construction de cette grille de lecture devra néanmoins être approfondie en la confrontant à des dynamiques d'innovation en cours pour vérifier son opérationnalisation. Ce manque de

validation empirique de la grille proposée constitue la principale limite de ce papier. Nous espérons que les premiers éléments formalisés dans cet article permettent à la fois de clarifier ce que peut recouvrir le concept de R&D sociale et d'identifier les éléments qui la font s'éloigner d'autres approches qui peuvent paraître proches (R&D technologique, recherche-action, recherche participative, etc.).

Les résultats ouvrent des perspectives de recherche importantes : ils posent la question du management et de l'écosystème de l'innovation sociale et plus particulièrement celle de la place du chercheur dans la R&D sociale ; ils montrent également la nécessité de confronter nos résultats à des projets développés non seulement en France mais aussi à l'étranger afin de vérifier plus systématiquement les acteurs, étapes, bonnes pratiques et limites présents dans les démarches de R&D sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- Aggeri, F. (2017) 'La recherche-intervention: fondements et pratiques', p. 22.
- Allard-Poesi, F. et Perret, V. (2004) 'La recherche-action', p. 32.
- Battilana, J. et Lee, M. (2014) 'Advancing Research on Hybrid Organizing – Insights from the Study of Social Enterprises', *The Academy of Management Annals*, 8(1), pp. 397–441.
- Béjean, M., Picard, R. et Bréda, G. (2021) 'Living Labs, innovation collaborative et écosystèmes : le cas de l'initiative « Concept Maturity Levels » dans les Medtech', *Innovations*, N° 65(2), pp. 81–110.
- Besançon, E., Chochoy, N. et Guyon, N. (2013) *Innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*. (l'Harmattan).
- Bimbot, R. et Martelly, I. (2009) 'La recherche fondamentale, source de tout progrès', *La revue pour l'histoire du CNRS* [Preprint], (24). Available at: <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9141>.
- Bonny, Y. (2014) 'La recherche-action et la question de l'institution', p. 10.
- Boutillier, S. et Uzunidis, D. (2015) 'De la société salariale à la société entrepreneuriale ou la création d'entreprises au secours de l'emploi', *La Revue des Sciences de Gestion*, 275276(5), pp. 23–31.
- Browne, P.L. (2016) 'La montée de l'innovation sociale', *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, (90), pp. 55–66. Available at: <https://doi.org/10.4000/quaderni.980>.
- Chabaud, D. et Slitine, R. (2021) 'Vers l'entreprise de territoire : les mutations d'une forme organisationnelle. Le cas du groupe Archer', *hal-03256283* [Preprint].
- Chibani-Jacquot, P. et Nahapétian, N. (2018) 'Une "R&D" sociale', *Alternatives Economiques*. <https://www.alternatives-economiques.fr/une-rd-sociale/00083255>
- Chochoy, N. (2015) 'Médiation entre acteurs de la recherche et acteurs économiques :

originalité des pratiques de recherche et de transfert de l'Institut Godin', *Sociologies pratiques*, n° 31(2), pp. 75–84.

Coste, J.-H. (2006) 'La dynamique de la recherche et développement aux Etats-Unis : origines et évolution du système d'innovation américain', *Revue LISA/LISA e-journal. Littératures, Histoire des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone – Literature, History of Ideas, Images and Societies of the English-speaking World*, (Vol. IV-n°1), pp. 10–28.

David, A. (2000) 'La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion ?', p. 22.

Douchet, L. (2019) *être une entreprise et servir la Société*, thèse pour le doctorat de sciences politiques, Université de Bordeaux.

Fontan, J.-M. (2010) 'Recherche partenariale en économie sociale ', 25, p. 18.

Foray, D., Mowery, D.C. et Nelson, R.R. (no date) 'Public R&D and social challenges: What lessons from mission R&D programs?'

Gonzalez-Laporte, C. (2014) 'Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?', p. 28.

Goulet-Langlois, M., Nichols, N. et Pearman, J. (2021) 'Social R&D in Four Portraits: An Exploratory Study of the Emerging Field of Research and Development in Canada's Social Purpose Organizations', *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 12(2)

Griffith, R., Huergo E., Mairesse J., et Peters B.*et al.* (2006) 'Innovation and productivité across four european countries', *Oxford Review of Economic Policy*, 22(4), pp. 483–498.

Griliches, Z. (1979) 'issues in assessing the contribution of research and development to productivity growth', *The Bell Journal of Economics*, 10(1), pp. 92–106.

Griliches, Z. (2000) *R&D, Education, and Productivity: A Retrospective*. Harvard University Press.

Horizons publics (2022) 'La R&D publique et sociale, une nouvelle manière de réformer ?'

- Klein, J.-L. (2009) 'Innovation sociale et le développement territorial', *Revue canadienne des sciences régionales Numéro spécial sur l'Innovation sociale et le développement territorial*, p. 10.
- Klomp, L. et Van Leeuwen, G. (2001) 'Linking Innovation and Firm Performance: A New Approach', *International Journal of the Economics of Business*, 8(3), pp. 343–364.
- Laurent, E. (2018) *L'impasse collaborative: Pour une véritable économie de la coopération. les liens qui libèrent.*
- Laville, J.-L., Klein, J.-L. et Moulaert, F. (2014) *L'innovation sociale*. Eres.
- Lewin, K. (1946) 'Action Research et Minority Problems', *Journal of Social Issues*, 2(4), pp. 34–46.
- Loiselle, J. et Harvey, S. (2007) 'La recherche développement en éducation : fondements, apports et limites', p. 20.
- Mairesse, J., Mohnen, P. et Kremp, E. (2005) 'The Importance of R&D and Innovation for Productivity: A Reexamination in Light of the 2000 French Innovation Survey', *Annales d'Economie et de Statistique*, pp. 487–527.
- Martin-Scholz, A. (2017) *Communiquer et organiser en échafaudant un "big data" manuel: le cas d'un projet de formation en aménagement du territoire.*
- Meynard, J.-M. (2017) 'L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation', *OCL*, 24(3), p. D303.
- OCDE (1993) *Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie*. Manuel de Canberra, Série " Mesure des activités scientifiques et techniques ", Paris.
- OCDE, (1976) *Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental*. Manuel de Frascati. Organisation de coopération et de développement économiques(OCDE), p. 120 pages.

- Prades, J. (2015) 'Du concept d'« innovation sociale »', *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, (338), p. 103. Available at: <https://doi.org/10.7202/1033876ar>.
- Ramsay, R.F., Cooke, M.A. et Lang, W.A. (1990) 'Alberta's Suicide Prevention Training Programs: A Retrospective Comparison with Rothman's Developmental Research Model', *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 20(4), pp. 335–351.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012) 'L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ?', *Innovations*, n°38(2), pp. 15–36.
- Robinson, E.A.R., Bronson, D.E. et Blythe, B.J. (1988) 'An Analysis of the Implementation of Single-Case Evaluation by Practitioners', *Social Service Review*, 62(2), pp. 285–301.
- Rothman, J. (1980) *Social R & D: Research and Development in the Human Services*. Prentice-hall.
- Saldanha, F.P., Aguilar-Delgado, N. and Pozzebon, M. (2019) "'Tecnologia social" and social change: the case of Agência de Redes in Rio de Janeiro', *Revista Brasileira de Casos de Ensino em Administração*, pp. c8–c8.
- Soyer, C.R., Igalens, J. et Soulez, C.G. (2021) 'La quasi-expérimentation : comment mettre la recherche au service des organisations ?', *Question(s) de management*, 36(6), pp. 27–30.
- Thomas, E.J. and Rothman, J. (1994) *Intervention Research: Design and Development for Human Service*. New York: Routledge.